



MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN

1670, route 202, Franklin (Québec) J0S 1E0

Tél.: (450) 827-2538

Fax: (450) 827-2640

AVIS PUBLIC

est par la présente donné par le soussigné, à l'effet que lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 5 mars 2018, le Conseil a adopté le règlement suivant :

- Règlement # 383 adoptant le Code d'éthique et de déontologie révisé des élus municipaux.

Ce Règlement est déposé à l'Hôtel de Ville situé au 1670, route 202 à Franklin, où toute personne peut en prendre connaissance durant les heures normales de bureau.

Donné à Franklin, ce 7 mars 2018.

François Gagnon

Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, François Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil de même que sur le site internet de la Municipalité, ce mercredi 7 mars 2018 entre 9h et 17h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce mercredi 7 mars 2018.

François Gagnon

Directeur général et secrétaire-trésorier
